



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 10 février 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journées des 4 – 5 février 2023

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24731946 : AS SALOME / OS ANNEQUIN (b)

Réserves d'avant match de SALOME, sur le joueur d'ANNEQUIN Maxence RICHARD car ce n'est pas la bonne photo, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Amende de 17€ à SALOME.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 24762234 : ES SAINT-LAURENT (c) / BEAUMETZ SUD ARTOIS (b)

Observations d'après match de SAINT-LAURENT, qui posera une réserve d'après match suite à suspicion de qualification d'un ou plusieurs joueurs au cours du match non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/4

Amende de 17 € à SAINT-LAURENT.

Rencontre 24762253 : OF ARRAS (b) / SC ARTESIEN (b)

Réserves d'avant match d'ARTESIEN, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club d'ARRAS, motif des joueurs du club d'ARRAS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 17 € à ARTESIEN.

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 24762914 : FC ATREBATE (b) / ES SAINTE-CATHERINE (b)

Réserves d'avant match d'ATREBATE, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de SAINTE-CATHERINE, motif des joueurs du club de SAINTE-CATHERINE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/3

Amende de 17€ à ATREBATE.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763049 : US HEUCHIN/LISBOURG / AS VALLEE DE LA TERNOISE (b)

Réserves d'avant match d'HEUCHIN/LISBOURG sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de LA VALLEE DE LA TERNOISE, motif des joueurs du club de LA VALLEE DE LA TERNOISE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/2

Amende de 17 € à HEUCHIN/LISBOURG.

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053091 : RC LOCON (b) / FC VERQUIGNEUL (b)

Réserves d'avant match de VERQUIGNEUL, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de LOCON, motif des joueurs du club de LOCON sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/5

Amende de 17 € à VERQUIGNEUL.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003194 : US LESTREM / AS ALOME

2eme forfait de LESTREM

SALOME bat LESTREM par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à LESTREM

U13 FEMININES A 8 – GROUPE A

Rencontre 25201848 : OL LA COMTE / ES VENDIN

1er forfait de VENDIN

LA COMTE bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à VENDIN

COUPE VETERANS LOYEZ

Rencontre 25458827 : US BEUVRY / FC AUCHEL

Forfait d'AUCHEL

BEUVRY bat AUCHEL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AUCHEL

COUPE ARTOIS U15 A 8

Rencontre 25596496 : ESD ISBERGUES (d) / COS MARLES (c)

Forfait d'ISBERGUES

MARLES bat ISBERGUES par forfait - score 5/0.

Amende de 5 € à ISBERGUES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

Parution du mardi 14 février 2023